

N° 387

Mars

Avril

2015

infos

communales

Baelen - Membach



Dossiers

L'Hertogenwald

Histoire

- Baelen à travers la cartographie ancienne

Nature

- Le héron

En bref

- Opération Rivières Propres
- Lutte contre les espèces invasives
- Réforme des primes Energie et Logement
- Le saviez-vous ? Le Registre national



Des nouvelles du GT Nature



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au **numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt	
ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PIQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

Activités en période de carnaval

Tout au long de la semaine de congé de carnaval, les enfants ont à nouveau eu l'opportunité de participer à un stage multi-activités organisé par la commune. Durant le week-end précédant cette semaine de congé scolaire, le carnaval battait son plein sous un soleil de plomb, les plus « grands » en âge de fréquenter le « Bailus » ont sillonné les artères des communes voisines en participant aux divers cortèges carnavalesques. Les communes de Plombières, Dolhain et La Calamine ont pu se réjouir de l'enthousiasme de notre jeunesse baelenoise et membachoise... Bravo à tous ces jeunes carnavalistes pour la réalisation de leur char « haut de gamme », sans oublier les parents admiratifs qui ont aussi joué les bobs afin de raccompagner à bon port les joyeux lurons. Alaaf Ze Bailus ! Alaaf la fanfare de Baelen !

Respect de l'environnement

Comme vous l'aurez lu ou entendu dans les médias, le Ministre wallon de l'Environnement de la Région wallonne lance un « Grand Nettoyage de Printemps » et appelle tous les wallons à devenir des ambassadeurs de la propreté ! Une opération citoyenne inédite en Wallonie !

Comme l'année dernière, nous organiserons au sein de notre commune « la SEMAINE de la PROPRETE » qui se déroulera des 20 au 25 avril prochains avec la collaboration du service des travaux.

Durant cette semaine, l'équipe du service des travaux se consacrera uniquement aux missions d'entretien et de nettoyage sur tout le territoire de la commune.

Nous contacterons également diverses associations afin de solliciter leur participation à cette action citoyenne.

Nous comptons aussi sur votre contribution personnelle à ce projet de mise en valeur de notre commune ; comme en 2014, une adresse e-mail (jeparticipe@baelen.be) est mise à votre disposition, adresse grâce à laquelle vous pouvez nous communiquer les zones et endroits qui méritent une intervention prioritaire. Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions par courrier à l'Administration communale, rue de la Régence, 1.

Cette semaine d'avril se terminera par l'opération « Rivières Propres ». Le samedi 25 avril, nous attendons les habitués et les nouveaux volontaires qui acceptent de consacrer une matinée au nettoyage des berges de nos rivières.

Rappelons que l'opération « Rivières Propres » est une action de sensibilisation des riverains et promeneurs à la problématique des déchets en bordure des cours d'eau. Elle est menée simultanément dans plusieurs communes partenaires du Contrat de Rivière Vesdre le long de la Vesdre et de ses affluents. La Vesdre à Membach et le ru de Baelen ont besoin de vous, soyez nombreux au rendez-vous...

Dès à présent, je vous invite à découvrir la magnifique forêt qui occupe deux tiers du territoire de notre commune au travers du dossier développé dans ce bulletin communal.

Bonne lecture et, d'ores et déjà, belles balades printanières...

Que l'agréable saison qui approche vous soit profitable. .

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : mai - juin 2015 distribué vers le 11 mai 2015

Date limite de remise des documents : 15 avril 2015.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**

www.baelen.be

**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée

- le **lundi 6 avril** (Pâques)
- le **vendredi 1^{er} mai** (Fête du travail)
- le **jeudi 14 mai** (Ascension)

ETAT-CIVIL

Naissances

Guillaume POUCKET, rue Longue, 2/7 (04/12)

Amana JADAOUN, Forges, 10/1/7 (26/12)

Théo LEDOUX, Oeveren, 16/A (09/01)

Emilya HOUBBEN, rue de la Régence, 9/2 (13/01)

Mariages

Adnan JADAOUN et **Nouha CHARIF**, Forges, 10/1/7 (02/02)

Décès

Maria KROTT, vve de Walter Heeren, rue du Pensionnat, 7 (24/12)

Alexandra KEVER, vve de Antonius Kuunders, rue du Pensionnat, 7 (15/01)

Juliette PIRENNE, rue du Pensionnat, 7 (03/02)

Emma SCHYNS, épouse de Jacques Vandenberg, Mazarinen, 8/C (04/02)

Gilbert DEMONTY, vf de Gertrude Hermens, Place Th. Palm, 13 (13/02)

Josephine CORMAN, Forges, 10/1/6 (07/01)

Carine KRIESCHER, route d'Eupen, 100 (18/12)

Emma GOENEN, rue du Pensionnat, 7 (02/01)

Maria ZIMMERMANN, vve de Firmin Pierre, rue du Pensionnat, 7 (01/02)

PARUTIONS 2015 DU BULLETIN COMMUNAL :

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2015	15-avr-15	lundi 11 mai
juillet/août 2015	15-juin-15	lundi 13 juillet
sept/oct 2015	15-août-15	lundi 7 septembre
nov/déc 2015	15-oct-15	lundi 9 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,30€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rrn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre qui gère la coordination (tél 0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ **L'histoire d'une route - La N67 d'Eupen à la Maison Blanche**



En octobre dernier, Monsieur Léon Nyssen a présenté à Herbesthal une conférence sur la route N67. Cette conférence, qui a été proposée plusieurs fois dans la région, a rencontré un vif succès. Le texte, agrémenté d'illustrations en couleur, vient d'être publié par la commune de Lontzen. Les amateurs d'histoire locale peuvent consulter cet ouvrage à la bibliothèque communale, qui dispose de deux exemplaires, l'un à Baelen et l'autre à Membach.

■ **Participez ! L'Opération Rivières Propres**



Cette année encore, la commune participera à l'opération Rivières Propres, en collaboration avec le Contrat de Rivière Vesdre. Celle-ci aura lieu le samedi 25 avril. Cette journée sera également le point d'orgue de la semaine. Organisée par l'administration communale. Lors de cette semaine de la propreté, c'est toute la commune avec ses villages, hameaux, voiries et chemins qui seront nettoyés. Afin d'organiser au mieux cette opération, un appel est lancé aux volontaires prêts à consacrer quelques heures de leur temps. Vous pouvez contacter André Pirnay au 0498/81.85.71.

Plus qu'un ramassage de débris, l'Opération Rivières Propres est une action de sensibilisation des riverains et promeneurs à la problématique des déchets en bordure des cours d'eau. Elle est menée simultanément dans plusieurs communes partenaires du Contrat de Rivière Vesdre le long de la Vesdre et de ses affluents. Rappelez-vous, lors de votre prochaine promenade, que ce sont des bénévoles, des citoyens comme vous, qui se sont chargés de rendre votre balade agréable. Evitez les gestes inciviques et emportez vos déchets avec vous !



Détails pratiques :

Rendez-vous le samedi 25 avril, à 9h, devant la maison communale. Munissez-vous de bottes, gants et vieux vêtements. Le Contrat Rivière Vesdre et l'équipe de voirie fourniront une aide logistique. Tout le monde est le bienvenu ! Inscription (facultative) et renseignements : andre.pirnay@acbm.be ou 0498/81.85.71.

■ **Travaux d'entretien ruisseau de Baelen**

Dans le cadre des travaux d'entretien des cours d'eau non navigables de 2^{ème} catégorie de la Vesdre, des travaux de curage superficiel et d'abatage d'arbres vont être réalisés dans les mois à venir. L'entreprise mandatée pour ces travaux sera très prochainement à pied d'œuvre...

■ **Les provinces de Liège et du Luxembourg s'unissent contre les espèces invasives**

Les provinces de Liège et du Luxembourg se sont associées pour éditer des fiches didactiques mensuelles sur certaines espèces invasives. Bernache du Canada, berce du Caucase, renouées asiatiques, ... sont décrites dans ces fiches, qui vous permettront de mieux connaître pour mieux prévenir, mais aussi de réagir à l'échelle individuelle. Chaque mois, une nouvelle espèce sera présentée sur le site internet des 2 provinces. Pour plus d'info : www.provincebeliège.be

Les espèces invasives sont des organismes introduits par l'homme, volontairement ou non, en dehors de leur aire de répartition naturelle et qui ont réussi à s'acclimater et se disperser de manière importante dans l'environnement. Elles sont la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde, après la destruction des milieux naturels.

■ **Réforme des primes Energie et Logement**

Depuis le 1er janvier 2015, les primes Logement et Energie sont suspendues pour 3 mois, le temps de mettre en œuvre une réforme visant une harmonisation et une simplification des incitants financiers régionaux.

En attendant, des dispositions transitoires sont prévues dans le cadre de la réglementation actuelle. Pour obtenir tous les détails concernant les primes énergie, consultez le site <http://energie.wallonie.be>. Pour les dispositions relatives à la prime à la réhabilitation, rendez-vous sur <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp>. Vous pouvez également contacter le 0800/11.901.

■ **Droits de succession et d'enregistrement - des changements en Flandre**

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Région flamande a repris le service des droits de succession et de certains droits d'enregistrement du SPF Finances. Cela implique que les contribuables payeront dorénavant ces droits à la Région flamande et plus au SPF Finances. A noter, ceci ne concerne que les droits de succession des habitants de la région flamande ou les biens situés en région flamande. Si vous êtes concerné par ce changement, vous pouvez trouver plus d'info au numéro gratuit de l'autorité flamande (1700), ou au contact center du SPF Finances (0257/257 57), ou sur www.belastingen.vlaanderen.be ou <http://finances.belgium.be/fr/bureau>

Le saviez-vous ?

Le Registre national désigne le système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives aux citoyens. Il s'agit donc d'une base de données centrale dans laquelle sont enregistrés tous les Belges résidant en Belgique ou à l'étranger, tous les étrangers résidant en Belgique et ceux qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugiés. Ce sont les communes et l'office des étrangers qui sont chargés de l'enregistrement des informations, qui sont consultables par différents services publics.

Votre carte d'identité électronique vous permet de consulter vos informations dans le Registre national, via l'application « mon dossier ». Cette application vous permet de vérifier vos données et éventuellement de signaler une erreur. Vous pouvez aussi consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations (ex. attestation de composition de ménage, ...). Mon Dossier vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... !

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site <https://mondossier.rrn.fgov.be>. Vous aurez besoin d'un lecteur de cartes, que vous pouvez trouver dans de nombreux magasins (grandes surfaces, commerces d'électroménagers ou d'informatique, ...)

Pour accéder à l'application, vous devez introduire votre eID dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit votre identité.

Une fois identifié, vous pourrez consulter vos informations. Le menu situé à gauche dans votre dossier vous permet de multiples choix : consultation, commande de documents, etc.



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30
Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)
 En cas d'urgence, formez le 101

Changement du jour de collecte des déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2015, date de passage aux conteneurs à puce, le jour de collecte sera le même pour tous les types de déchets. Ce changement a pour avantage de limiter à un seul jour par semaine l'encombrement des trottoirs et les nuisances qui en résultent.

A Baelen et à Membach, à partir de 2015, le jour de collecte sera le **LUNDI** : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).



Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI
 Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
 Tél. : 04/230.11.11 Fax : 04/230.11.20
www.spi.be



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert tous les jeudis de 8h45 à 12h00

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
 Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be.

Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières.

N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

Conteneurs à puce – rappel

En 2015, la taxe « enlèvement des déchets ménagers » comprend :

Forfait de base :

30 levées des conteneurs + l'enlèvement de 20 kg de déchets résiduels et 15 kg de déchets organiques par personne et par an.

Suppléments :

Au delà de 30 levées, chaque vidange supplémentaire sera facturée 0.70 €.

Au-delà de 20 kg de déchets résiduels par personne : 0.20 € par kilo.

Au-delà de 15 kg de déchets organiques par personne : 0.10 € par kilo.

RÉGION WALLONNE - Province de Liège - Avis d'enquête

Arrêté du Gouvernement wallon adoptant provisoirement le projet de révision des plans de secteur de Liège (planches 34/6 et 34/7) et de Verviers-Eupen (planches 42/2, 42/3, 42/4, 42/7, 42/8, 43/1 et 43/2) portant sur l'inscription du périmètre de réservation d'une infrastructure de transport d'énergie (ligne électrique à haute tension souterraine entre Visé et Raeren - projet ALEGR0).

Conformément aux articles 4, 43 et 46 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPE), une enquête publique est organisée sur le territoire des communes de Visé, Oupeye, Herstal, Liège, Blégny, Soumagne, Herve, Thimister-Clermont, Welkenraedt, Limbourg, Baelen, Eupen, Lontzen et Raeren aux fins de consultation par le public du projet de révision des plans de secteur de Liège et de Verviers-Eupen portant sur l'inscription du périmètre de réservation d'une infrastructure de transport d'énergie (ligne électrique à haute tension souterraine entre Visé et Raeren - projet ALEGR0).

L'enquête publique sera ouverte le lundi 9 mars 2015 et clôturée le mercredi 22 avril 2015.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant cette période selon les modalités suivantes :

A l'Administration communale de Baelen, Service Urbanisme, Rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN, aux jours et heures suivants : lundi et mercredi de 8h30 à 12h, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h + sur rendez-vous pris auprès de Mme Marie-Lise DELIEGE (087/76.01.21 ou urbanisme@baelen.be) ou de Monsieur le Bourgmestre (087/76.01.49);

Personne de contact : Madame M-L DELIEGE - Tél. : 087/76 01 21 ;



Des réunions d'information au cours desquelles des explications techniques peuvent être obtenues, se tiendront :

- le **mercredi 11 mars 2015 à 17h00 à LONTZEN** à la Salle du Conseil de l'administration communale, Rue de l'Eglise, 46 à 4710 Herbesthal/Lontzen ;
- le **mercredi 11 mars 2015 à 20h00 à SOUMAGNE** à la Salle du Conseil de l'administration communale, Avenue de la Coopération, 38 à 4630 Soumagne.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut **exprimer au Collège communal ses observations et réclamations** par télécopie, par courrier électronique, par courrier ordinaire - daté, identifié et signé à peine de nullité :

Collège communal de Baelen, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN, Fax : 087/76.01.12, Mail : urbanisme@baelen.be

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut **exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous** auprès de :

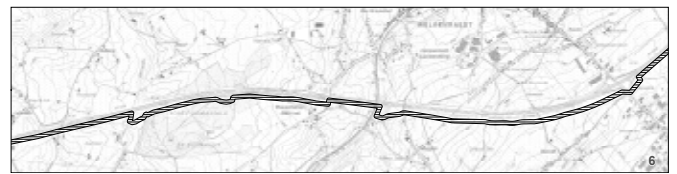
Marie-Lise DELIEGE, Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme de la Commune de Baelen, Service urbanisme rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

Des séances de clôture de l'enquête publique se tiendront :

Le mercredi 22 avril 2015 de 11h00 à 12h00 à l'Administration communale, service urbanisme, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN ;

A la clôture de l'enquête publique, des **réunions de concertation** se tiendront :

Le mardi 05 mai 2015 à 20h00 à l'Administration communale de Baelen, salle du Conseil, 2^{ème} étage, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN ;



BIBLIOTHÈQUE

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Ça bouge dans le Groupe de Travail Nature de la CLDR !



Courant février, le Groupe de Travail Nature de la CLDR a poursuivi la tâche de taille des saules en têtard le long du chemin PICVerts, en bordure du ruisseau de Baelen, derrière le parc communal.

Petit rappel historique :

La Commune de Baelen a débuté sa démarche de PCDR (Programme Communal de Développement Rural) en 2006, dans le but de dynamiser la participation citoyenne et, entre autres, de valoriser le patrimoine naturel et paysager du village, de mieux le faire connaître, apprécier et respecter par ses habitants et les touristes.

Le Groupe de Travail Nature, constitué en novembre 2013, est essentiellement axé sur des actions de terrain. Constitué de citoyens bénévoles locaux, le groupe est actif à raison de 4 à 5 jours par an. Conformément aux conseils contenus dans le mémoire de fin d'études de David Defourny sur le plan de gestion de la zone humide reliant par un chemin le parc communal à Médael, les bénévoles ont déjà contribué aux tâches suivantes :

En 2013, l'excès de pousses de saules qui colonisaient la zone humide a été traité et les haies bordant la zone ont été taillées.

En février 2014, création de deux mares naturelles situées dans le vivier

Afin de favoriser la biodiversité et offrir habitat et protection aux petits animaux vivant dans ce milieu, des pierres ont été déposées à proximité, les résidus de la taille des haies ont été laissés sur place et une clôture de barbelés a été posée pour empêcher les ruminants fréquentant la zone d'atteindre les mares.

En hiver 2013-14, quatre saules du plan de gestion ont été taillés en têtard.

Une taille des orties a été réalisée pour limiter leur prolifération et favoriser l'implantation d'autres espèces.

Deux panneaux didactiques expliquant l'histoire de cet ancien vivier, sa faune et sa flore, ont été réalisés et implantés aux entrées de la zone ;

Ce 14 février 2015, deux saules de plus ont été taillés (3 photos annexées : équipe GT nature + les saules taillés a et b). Merci à Michel, Francis, Alain, David, Nadine, Rose-Marie ! (de gauche à droite sur la photo). Une seconde journée de travail a eu lieu le 21 février.

Un hôtel à insectes (en préparation) sera installé très prochainement.

Pourquoi tailler des saules en têtard ?

Les saules aiment beaucoup l'eau et la lumière. En plus de leur contribution à la beauté paysagère, ils jouaient jadis un rôle économique et agricole fondamental : drainage des sols, bois de chauffage, ombrage, brise-vent, supports de clôture, vannerie, maintien des berges des cours d'eau, etc... De plus, le saule est une espèce mellifère qui fournit très précocement du pollen aux abeilles.



De nos jours délaissés pour bon nombre de ces usages, les vieux saules têtards, en se creusant, deviennent des refuges pour la biodiversité et peuvent abriter beaucoup d'oiseaux (mésanges, chouettes chevêches, pics, ...) et de mammifères hivernants (chauves-souris, lérots, hérissons, belettes, hermines, ...). Cependant, la poussée oblique de branches longues, lourdes et cassantes peut provoquer l'éclatement de la jonction entre le tronc et les branches.

Même lorsqu'il n'est plus exploité économiquement, la taille hivernale du saule est donc recommandée pour éviter sa perte et pour favoriser le refuge de la faune cavernicole et le maintien de la biodiversité.



Pour le groupe de Travail Nature de la CLDR,

NADINE ROBERT

L'Hertogenwald

Tous les amis de la nature peuvent trouver leur bonheur dans la forêt domaniale des Ducs, « l'Hertogenwald » ! D'une superficie de plus de 13.000 hectares, elle est la plus grande forêt domaniale de Belgique. La partie occidentale de l'Hertogenwald s'étend en grande partie sur le territoire de notre commune, depuis la Vesdre au nord jusqu'à la réserve naturelle des Hautes Fagnes au sud : 5679 hectares de l'Hertogenwald sont situés sur Baelen, le reste se partageant entre Jalhay (415 hectares) et Limbourg (414 hectares).

L'Hertogenwald recouvre deux tiers du territoire de la commune. Au total, 78% du territoire communal sont constitués de forêts, ce qui fait de Baelen la troisième commune la plus boisée de Belgique. La forêt des Ducs est magnifique en toute saison, mais le printemps invite tout particulièrement à la promenade. Que ce soit pour une balade à pied, un tour à vélo ou une randonnée plus longue, vous trouverez ici quelques idées pour une sortie au grand air. Mais l'Hertogenwald ne se résume pas à ses sentiers de promenade : c'est aussi un lieu historique important et un centre d'observation scientifique de la faune et de la flore.



Belle en toute saison

Un peu d'histoire

A l'époque romaine, cette portion septentrionale de l'immense "Arduinna Silva" (Forêt d'Ardenne) fit partie, comme le reste de la région fagnarde, du domaine public de l'empire. Sous les Mérovingiens, elle devint le patrimoine personnel du souverain, qui y exerçait principalement le droit de chasse. Plus tard, la forêt fut comprise dans l'"Oberwald" impérial qui, depuis Roetgen, remontait vers les Hautes Fagnes.

Elle en sortit vers le milieu du X^e siècle, lorsque le ban de Baelen, dans lequel cette forêt était inscrite, passa sous la dépendance du comté puis duché de Limbourg. Dès lors, l'Hertogenwald allait suivre le destin de ce duché. C'est ainsi qu'en 1288, il passa dans le patrimoine des ducs de Brabant, ceux-ci étant devenus les suzerains du duché de Limbourg. Il devint ensuite propriété des ducs de Bourgogne puis des Habsbourgeois. Comme le reste du pays, il subit, du XVI^e au XVIII^e siècle, les dominations espagnole et autrichienne, avant l'annexion de nos provinces à la France.



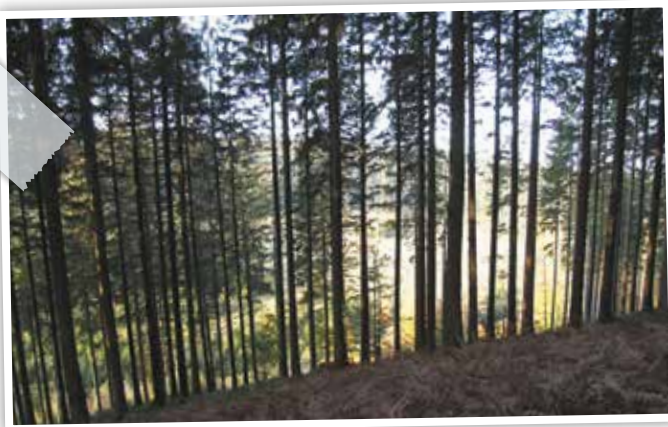
En 1815, le congrès de Vienne ayant choisi la Helle comme frontière entre les Pays-Bas et la Prusse, l'unité de la forêt domaniale fut rompue, la partie occidentale allant aux Pays-Bas, la partie orientale à la Prusse. En 1830, lors de la proclamation de l'indépendance nationale, la partie hollandaise revint à notre pays. Après la guerre de 1914-1918, le Traité de Versailles (1919) rendit à la Belgique la partie allemande de l'Hertogenwald. Ainsi, les deux portions de l'ancienne "Forêt des Ducs" furent à nouveau réunies. Depuis lors, l'Hertogenwald est demeuré propriété de l'Etat belge. Suite à la régionalisation, il appartient à la région wallonne.

(D'après le "Guide du Plateau des Hautes Fagnes" de R. Collard et V. Bronowski - Édition "Les Amis de la Fagne")

Une forêt « utile »

De tout temps, les richesses de l'Hertogenwald furent exploitées à la fois par leurs propriétaires et par les habitants des villages voisins. Ces derniers possédaient différents droits d'usage sur la forêt : pacage, glandée, stiernage (enlèvement des herbes, fougères, bruyères, etc. pour servir de litière), d'affouage (enlèvement de bois de chauffage et de construction), de fabrication de charbon de bois. Cette exploitation fut pratiquée de manière outrancière, au point qu'au XVIII^e siècle l'état de la forêt était lamentable : elle présentait de nombreux vides et les fagnes empiétaient de plus en plus sur les futaies.

C'est vers 1775 que les forestiers de Marie-Thérèse d'Autriche ont commencé les premiers travaux de restauration et d'assèchement, continués par la suite par les Prussiens et les Belges. L'Hertogenwald est donc une forêt assez récente, puisqu'elle est essentiellement le résultat de l'enrésinement qui fut effectué par l'administration belge en partie occidentale et prussienne (partie orientale) durant le 19^{ème} siècle.



Si l'Hertogenwald est étroitement associé aux Hautes Fagnes, ce n'est pas uniquement parce que cette forêt jouxte et ceinture, pour une bonne part, ce qui est devenu la réserve naturelle des Hautes Fagnes, mais c'est surtout parce que l'enrésinement s'est fait au détriment des landes marécageuses qui couvraient la totalité du plateau. En Ardenne, l'épicéa est encore aujourd'hui une ressource économique importante, mais il pousse mal sur les sols tourbeux de notre région, malgré les fossés de drainage qui ont été creusés pour assécher les parcelles.



De nos jours, le DNF (Département de la Nature et des Forêts) pratique dans l'Hertogenwald une gestion nettement orientée vers la diversification des essences et la restauration des sites tourbeux. En effet, à l'avenir, l'objectif est de maintenir les peuplements résineux seulement là où les sols sont adaptés et de rechercher, pour les autres zones, d'autres essences (feuillues ou non).

Voici un aperçu des répartitions par espèces. Comme on peut le voir, c'est l'épicéa qui domine largement en termes de surface.

Essence	Surface occupée (ha)	Surface occupée (%)
Chênes	625	11
Hêtres	820	14.5
Bouleaux	164	2.9
Épicéas	2791	49.3
Sapins	63	1.1
Pins sylvestres	53	0.9
Douglas	51	0.9
Mélèzes	19	0.3
espaces non boisés ou en cours de régénération	717	12.7
Divers	357	6.3

Source : DNF

La forêt possède le label PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification Schemes), qui regroupe tous les acteurs forestiers : utilisateurs, propriétaires, scientifiques, industriels et associations environnementales. Il garantit une gestion durable et responsable des forêts suivant des critères stricts avec un équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt pour assurer son avenir.

Une restauration des habitats intéressants est également prônée par l'administration, entre autres par un abattage de résineux dans les fonds de vallées. A Baelen, près de 3250 hectares de forêt font partie du programme Natura 2000, dont l'objectif est de préserver certaines espèces et les milieux qui les abritent. Le projet LIFE Hautes Fagnes, qui avait fait l'objet d'un précédent dossier et vise plus particulièrement les landes et tourbières, s'inscrit dans ce réseau Natura 2000.

Le sapin de Noël de la grand-place

Rappelez-vous, en 2011 et 2013, les sapins de Noël qui décoraient la grand-place étaient baelenois. Ils avaient été offerts par la Région wallonne et sélectionnés dans la vallée de la Soor, à Porfays (en 2011) et à Geitzbusch (en 2013). Un choix judicieusement évalué :

l'enlèvement des épicéas situés le long de cours d'eau permet d'apporter plus de lumière aux ruisseaux et donc d'augmenter leur potentiel biologique. Les vallons dégagés participent au maillage écologique en forêt et offrent des habitats à des espèces typiques de ces milieux forestiers ouverts. Dans le cas de la Soor, le vallon est en voie d'être dégagé sur une largeur d'environ 50 m en moyenne sur son parcours de 8 km à travers la forêt domaniale de l'Hertogenwald.



Les Chasses de la Couronne

Le droit de chasse dans la partie occidentale de la forêt de l'Hertogenwald a toujours appartenu au pouvoir féodal. L'appellation « Chasses Royales » date de Léopold 1er. Depuis 1982, la famille royale a renoncé à exercer directement son droit de chasse sur les territoires de l'Hertogenwald, pour conférer aux Chasses de la Couronne une triple mission :

- ➔ promouvoir une chasse écologique et raisonnée ;
- ➔ soutenir la recherche scientifique (déplacement du gibier, comportement, densité optimale, ...) ;
- ➔ ouverture vers le public : information, organisation de balades, éducation.

La gestion des Chasses de la Couronne est confiée au DNF, et plus précisément au cantonnement de Verviers. Ces chasses sont devenues un territoire pilote pour l'éthique de la chasse, l'accueil du public et la recherche de l'équilibre forêt / faune.



En semaine, du 21 septembre au 31 décembre, les chasseurs sont présents chaque jour sur le terrain pour réussir les missions du plan de tir élaboré par le Centre de recherche (DEMNA) de Gembloux : ainsi, en 2014, un minimum de 70 animaux non-boisés (faons et biches) devaient être abattus, et un maximum de 40 cerfs. Il n'y a pas de quotas pour les chevreuils et sangliers mais en général 30 animaux de chaque espèce sont abattus par saison, le plus important n'étant pas les chiffres mais l'équilibre entre le gibier et son milieu. Il faut savoir que le sol de l'Hertogenwald et des Hautes Fagnes est très pauvre. S'il y a trop de gibier, la forêt ne parvient plus à se régénérer, les nouvelles pousses sont tout de suite broutées, les arbres sont écorcés et une partie importante du bois n'est alors plus utilisable en menuiserie. Grâce à une gestion régulière, l'écosystème est conservé, la forêt est stable et durable et le gibier se développe bien : la densité de cerfs, par exemple, a diminué pendant les 10 dernières années et la forêt continue à se régénérer naturellement dans toute sa diversité.

Les chasseurs

Les chasseurs invités à chasser sur les terres des Chasses de la Couronne sont ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats aux examens destinés à obtenir le permis de chasse. Suite aux examens théoriques et pratiques (biologie du gibier, connaissances des armes et de la législation + examen pratique centré sur la sécurité et la précision de tir), 40 personnes par an, francophones, néerlandophones et germanophones, sont invitées aux Chasses de la Couronne. Chacune fera 8 sorties par saison, en compagnie d'un agent forestier qui est en même temps guide de chasse. Des sorties d'affût ou d'approche, de 2 à 3 heures, à l'aube ou au coucher de soleil. Pour ces « jeunes » chasseurs, c'est une occasion unique de chasser le grand gibier, mais surtout d'apprendre les techniques de chasse, d'approche, d'étudier le comportement du gibier, les règles de sécurité, le comportement après le tir, l'éviscération, ... La mission pédagogique des Chasses de la Couronne s'applique aussi aux chasseurs ; il s'agit d'une véritable « école pratique de chasse ».

Quel type de chasse ?



Les binômes chasseur / guide chassent à l'approche ou à l'affût.

À l'approche, on chasse à pied, en forêt, en tentant d'approcher le gibier, de jouer avec le vent, le couvert naturel, en symbiose avec le milieu pour voir le gibier avant d'être vu. À l'affût, on attend le gibier depuis un mirador. Les deux types de chasse sont mixés en fonction du climat. L'avantage des deux techniques est que le chasseur est au calme et concentré et le gibier aussi, ce qui implique des tirs dans de bonnes conditions et un maximum de mort subite pour minimiser autant que possible la souffrance animale.

En général, 80% du plan de tir est réalisé en sorties individuelles. Pour les 20% restants, on procède par chasse collective. Il ne s'agit pas de battues mais de poussées silencieuses pour diriger le gibier d'un fourré à l'autre, de petits miradors de 2 m étant placés à côté des passages habituels. Là, le chasseur, concentré et au repos, tire sur un animal bougeant très lentement, ce qui garantit à nouveau de bonnes conditions de tir. Entre 20 et 30 chasseurs participent à ces chasses collectives silencieuses qui sont une bonne alternative aux battues classiques à cor et à cri qui impliquent souvent un grand nombre d'animaux blessés.

Que faire dans l'Hertogenwald ?

➔ A pied

Les Hautes Fagnes constituent la plus grande réserve naturelle de Belgique. L'Hertogenwald offre d'innombrables possibilités de promenades, courtes ou très longues ! Vous y trouverez des paysages diversifiés selon la promenade choisie : forêt de feuillus ou sapinière pessière, fagnes, bord de rivière, lacs ou coupe-feu, l'Hertogenwald a plusieurs visages. Attention, n'oubliez pas qu'il est interdit de se balader sur les coupe-feu, ceux-ci étant réservés à la grande faune !



De nombreux itinéraires balisés, du plus court au plus difficile, s'offrent à vous. Vous trouverez des cartes dans les offices du tourisme de la région, mais aussi beaucoup de propositions d'itinéraires sur internet. A vous de choisir entre une balade d'une heure ou d'une journée.

Pour une excursion plus sportive, essayez une portion du GR15 N, ce sentier de grande randonnée qui va de Montjoie à Martelange, en passant par nos régions. Ou le GR573, en vallée de Vesdre. Vous y rencontrerez peut-être des marcheurs au long cours, en randonnée pour plusieurs jours.

➔ Avec les enfants

Prenez le temps de ramasser des feuilles pour réaliser un herbier, ou des branches à assembler en un tipi ou une sculpture moderne. Attention bien sûr de respecter la forêt ! Donnez-vous un objectif, comme par exemple rejoindre le lac de la Gilleppe, ou l'arboretum de Mefferscheid, et prévoyez un pique-nique. Aidez vos enfants à identifier les différentes espèces d'arbres que vous rencontrerez, montrez-

leur les fruits qu'ils produisent, ou observez bien ! Peut-être rencontrerez-vous un écureuil ou, qui sait, une biche !

Avec vos enfants, essayez aussi le sentier didactique à proximité du barrage de la Gileppe. D'une longueur de 2.2 km, le chemin est équipé de panneaux explicatifs et d'étapes ludiques pour apprendre la nature, la faune et la flore en s'amusant. Attention, ça monte fort ! Le sentier n'est pas accessible aux poussettes et vélos, ni aux personnes à mobilité réduite.



→ A vélo

Un énorme réseau de sentiers a été développé dans tout l'est de la Belgique pour le plus grand plaisir des amateurs de vélo. Le réseau Velotour compte plus de 850 km de routes balisées selon un ingénieux système de points-noeuds qui permettent de sélectionner son itinéraire en fonction de ses capacités. De belles étapes sont proposées dans l'Hertogenwald, pour une sortie sportive ou plus familiale à vélo. Pour plus d'info : www.eastbelgium.com.



Le sous-bois au printemps

Plus classique, le tour du lac de la Gileppe (17.6 km) est accessible à tous, tandis que les plus sportifs tenteront le Trou Malbrouck (26.5 km), qui demande un peu d'entraînement... Sachez que vous pouvez louer des vélos (électriques ou non) au pied de la tour de la Gileppe.

Les croix, les bornes

De nombreuses croix parsèment les Hautes Fagnes. Beaucoup commémorent des décès : perdus, victimes de la neige, du froid, de la foudre. D'autres ont été installées comme point de repère. Enfin, certaines rappellent les meurtres d'agents forestiers, comme la croix Guisard, la croix Mockel ou la croix Michel. Elles jalonnent le paysage, tout comme les bornes frontalières hexagonales qui indiquent l'ancienne frontière belgo-prussienne.

La croix des Alliés, à proximité de Drossart, est érigée à la mémoire de 4 prisonniers italiens de la guerre 1914-1918, dont le camp se situait 300 m plus à l'est. Ils sont décédés à la suite d'accident ou de maladie, occupés au travail par les Allemands dans l'Hertogenwald ou à la scierie de Perkiets. Ils ont été enterrés à cet endroit jusqu'à la fin de la guerre.



→ En voiture

Il y a très peu de routes qui sillonnent l'Hertogenwald, et c'est tant mieux pour la nature ! Toutefois, si vous marchez peu, vous pouvez rejoindre certaines zones en voiture puis visiter les environs. Le barrage de la Gileppe, les Hautes Fagnes, l'arboretum, par exemple, sont accessibles en voiture et on y trouve de très petites balades à faire, sur des chemins faciles. Les chemins principaux sont par ailleurs équipés de bancs publics pour se reposer en chemin.

→ L'arboretum

L'arboretum de Mefferscheid a été réhabilité en 2012. Cet arboretum, à l'origine créé pour voir quelles espèces de résineux s'acclimataient le mieux à la région, abrite des arbres centenaires remarquables. Il offre une balade balisée par 9 sculptures, fruits de 2 années de travail, réalisées à la tronçonneuse sur des arbres morts ou comportant des défauts. Vous y trouverez quelques records de Belgique de circonférence (le pin de Macédoine, le Parasolier du Japon), et des sapins aux dimensions impressionnantes : 44 mètres de hauteur, 3.8 mètres de circonférence ! Le Chemin du dragon est accessible par Hestreu (attention, la voirie est fermée en hiver et en très mauvais état !). L'accès à l'arboretum est conseillé par le haut, en passant par Eupen)



→ Le lac de la Gileppe

C'est le gros point touristique de l'Hertogenwald. Une partie du lac de la Gileppe, dont le célèbre lion, se trouve sur le territoire de Baelen. Mais le barrage de la Gileppe ne se résume pas à son lion ! Vous pourrez vous restaurer ou admirer la vue depuis le haut de la tour panoramique ou au tea-room situé au pied de la tour. Une exposition permanente sur le barrage, une petite plaine de jeux ainsi qu'un stand de location de vélos (en saison) permettent à chacun de trouver une activité qui lui convient. C'est l'occasion d'essayer un vélo électrique, le tour du lac s'y prête bien. Le barrage est aussi le point de départ de plusieurs promenades balisées autour du site, dont le sentier didactique évoqué plus haut. Vous trouverez plus d'infos sur l'offre touristique du site de la Gileppe sur www.gileppe.com.

Approximativement à mi-parcours du tour du lac, vous pourrez voir le tunnel de la Soor. Ce tunnel de 2.5 km amène les eaux de la Soor vers le lac de la Gileppe. Plutôt faible lorsqu'il fait beau, le débit est impressionnant par mauvais temps ! Ce tunnel a été le théâtre d'une catastrophe lors de sa construction, entraînant la mort de 8 personnes. Vous en trouverez les détails sur les panneaux didactiques installés à proximité.



→ Couper du bois ?

Les droits d'affouage n'existent plus. Il est donc interdit d'aller se servir en forêt ! Le Code Forestier prévoit l'organisation de ventes publiques de lots de bois marchands ou de chauffage. Si vous souhaitez couper vous-même votre bois, il faudra passer par ces ventes publiques. Un lot vous sera attribué, et vous pourrez abattre les arbres, puis les découper et préparer votre stock de bûches. C'est moins cher que l'achat du bois déjà coupé, mais plus sportif ! Cela nécessite également d'avoir à sa disposition du bon matériel... et du temps libre.

Précisons que la forêt de l'Hertogenwald n'appartient pas à la commune mais à la région wallonne ; son exploitation n'engendre donc aucun revenu pour Baelen, qui ne bénéficie que de son agréable voisinage.

Baelen à travers la cartographie ancienne

La sortie récente d'un livre consacré à la cartographie ancienne des Hautes-Fagnes ¹, nourrit l'intérêt que l'on peut avoir pour la découverte des noms de lieux, de cours d'eau, de forêts, de toponymes récoltés par les géographes à certaines époques de notre ère. Dans le prolongement des deux articles déjà parus en 2011 dans les n° 364 et 366 des Infos communales, nous vous proposons d'aborder à nouveau la situation géographique de Baelen sur ces cartes mais aussi d'observer la graphie utilisée à cette époque.

En analysant les cartes disponibles depuis le XVI^e siècle, on constate que les noms de lieux, de rivières ou de villages ont évolué à travers les siècles.

Sachons cependant qu'ils sont très subjectifs (ils transcrivent souvent le langage oral, ou ils interprètent les notions reçues des habitants de l'endroit)

Carte gravée de Christian Sgrooten. 1573. Les terres entre Meuse et Rhin, dont le duché de Limbourg.



Carte de Nicolas DE FER (Paris 1693)



Carte du Capitaine Bothereau (France) 1702, levée dans le cadre de la guerre de succession d'Espagne



Carte de Soupire, 1761.

Exemples :

1573 Balem pour Baelen et Wees pour Vesdre (Carte de Sgrooten)

1595 Balem pour Baelen, Vesa pour Vesdre et Bylstein pour Bilstain (Carte de Mercator)

1667 Baelen pour Baelen, Wize pour Vesdre et Bilstein pour Bilstain (Carte Sanson)

1680 Balen pour Baelen, Bilstein pour Bilstain (Carte Vissler)

1693 Baelen pour Baelen et Weze pour Vesdre (Carte De Fer)

1702 Baelen pour Baelen et Blistin pour Bistain (Carte de Bothereau)

1705 Balen pour Baelen et Weze pour Vesdre (Carte de Jaillot)

1762 Baelen, Owerott, Mazarenn, Runsen, Mimbach (Carte de Soupire) ²

1780 Vesder pour Vesdre (Carte de la Saulx de Gulchen)

On y découvre quand même des ressemblances certaines et une suite assez logique dans les différentes graphies que l'on peut y relever.

ANDRÉ HAUGLUSTAIN, CAMILLE MEESEN

¹ Serge Nekrassoff, *Hautes - Fagnes. Cartographie ancienne*. Édition Haute Ardenne asbl, 2014, 102 p. Livre remarquable et richement illustré en couleur.

² Carte extraite de Claire Lemoine-Isabeau, Étienne Hélin, *Cartes inédites du Pays de Liège au XVIII^e siècle*, p. 74.

Le Héron (Ardea Cinerea)



Le héron fait partie de la famille des échassiers comme les cigognes, les grues cendrées et autres grandes aigrettes. Il se distingue par ses longues pattes grises, son long cou et son long bec jaune grisâtre. Son plumage est gris avec sur la tête la calotte, les joues, le menton et les côtés blancs. Une large bande noire s'étend des yeux jusqu'à la nuque, prolongée par de longues plumes noires comme une « huppe ». Il mesure +ou- 95 cm de haut, une envergure de 1,85 m pour un poids de 1,5 à 2 kg. Il a une espérance de vie de 15 à 20 ans. Mâles et femelles sont semblables, on dit alors qu'il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

En vol, il est facilement reconnaissable car il est pratiquement le seul à se déplacer dans les airs avec le cou replié en « S » (contrairement au cou tendu des cigognes et des grues) et ses pattes trainant à l'arrière, plus longues que la queue. Les jeunes se différencient des adultes par le front gris, la calotte grise et la nuque noire. Ils ne posséderont leur plumage d'adultes qu'à l'âge de deux ans.



Le héron est sédentaire, ce qui veut dire qu'il passe l'année complète chez nous, il ne pratique pas de migration. Il peut cependant faire de courts déplacements suivant la disponibilité de la nourriture. On appelle cela de l'erratisme.

Sa méthode de chasse est très typique : il avance lentement dans l'eau peu profonde puis s'arrête. Il pointe alors son bec vers l'eau et attend patiemment, immobile comme une statue en observant le fond de l'eau afin de harponner avec son bec puissant comme un poignard la moindre proie qui passe devant lui. Il visite régulièrement les prés et les prairies humides pour y capturer les batraciens (crapauds, grenouilles), les petits rongeurs (campagnols, mulots, rats) ou encore les insectes, crustacés et même les reptiles. Le héron est capable de digérer les arêtes de poissons mais il doit faire une pelote de réjection lorsqu'il ingurgite des rongeurs car il est incapable de digérer les poils.

Solitaire en temps normal, il se retrouve en couple à partir du mois de février. Les couples se rassemblent pour former des colonies appelées héronnières qu'ils regagnent d'année en année. Les nids formant une grande plate-forme sont installés sur le haut de grands arbres en bord de rivière ou en forêt. Dans nos régions, on recense une héronnière à Jusleville, une autre au château de Colonster dans le Sart-Tilman et une autre encore à Lixhe sur les rives du canal Albert. Ils pondent généralement de 2 à 5 œufs de la taille d'un œuf de poule mais de couleur gris bleu. Mâle et femelle couvent alternativement pendant 25 jours. Les jeunes nidicoles (qui restent au nid) appelés héronneaux mettront une cinquantaine de jours avant de pouvoir s'envoler.



Depuis 1975 (année de la législation favorisant sa protection), où l'on a découvert la première héronnière, le héron est devenu très présent en Wallonie. L'abondance de l'espèce a toutefois généré des conflits avec les pisciculteurs et les pêcheurs, entraînant la destruction illégale d'un nombre indéterminé de hérons. Depuis, sa progression est fluctuante. Dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie de 2010, on estime la population nicheuse à 1500 couples.



Le héron est assez mal aimé des détenteurs de mares car, aussi petite soit-elle, il a vite fait de la repérer et ne tarde pas à la visiter, espérant trouver une proie à capturer.

On attribue au héron la capacité d'avoir des plumes sur la poitrine qui produisent une substance blanche servant à coaguler le mucus visqueux qui recouvre la peau des poissons. Son plumage reste donc ainsi toujours propre. C'est de l'autonettoyant !

On a longtemps cru que le héron attirait le poisson grâce à une substance sécrétée par la peau des pattes. L'homme a voulu détenir ce pouvoir pour la pêche et s'est mis à chasser le héron pour ses pattes que l'on a mis à bouillir afin d'en extraire cette substance. Dans les années septante, on trouvait à prix d'or dans les officines spécialisées des fioles d'huile de pattes de hérons. Il s'agissait d'un flacon contenant une huile de couleur brune et à l'odeur très désagréable qui n'a jamais donné de résultat concluant.

CHRISTIAN DESART, GUIDE NATURE

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
18 et 19/03	Collecte Autre Terre	Ecole communale Baelen		Autre Terre, voir article
21 et 22/03	Théâtre à Membach: Paroles de Fric	Salle St Jean	20h et 16h	Scène entr'amis, voir article
28/03/2015	Fête de gymnastique	Foyer culturel Baelen	15h30	Société de gymnastique, voir article
11/04/2015	Séance découverte marche nordique	Baelen, parc communal	16h	Fagnarde Evasion, voir article
12/04/2015	Balade: Saint-Jean-Sart	Départ maison communale de Baelen	13h30	Voir article
du 14 au 17/04	Stage enfants avec Marlène Dorcéna	Baelen, salle La Cantellerie		Groupe Expressions, voir article
18 et 19/04	Stage adultes avec Marlène Dorcéna	Baelen, salle La Cantellerie		Groupe Expressions, voir article
18/04/2015	Excursion d'une journée à Namur			L.A.C., voir article
du 20 au 25/04	Semaine de la propreté	Baelen / Membach		Voir édito
25/04/2015	Opération Rivières Propres	Départ maison communale de Baelen	9h	Voir En Bref
03/05/2015	Professions de foi Baelen	Baelen, église		
03/05/2015	Balade: Sart	Départ maison communale de Baelen	13h30	Voir article
10/05/2015	Sortie VTT	départ école communale Baelen	de 8h à 11h30	Club Cycliste Baelenois, voir article
du 29/05 au 7/06	Expo fouilles archéologiques à Nereth	Baelen, salle du conseil		L.A.C., voir article

Avis aux personnes et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



La société Royale de Tir Saint-Paul

fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.

Club Cycliste Baelenois

VTT le 10/05/2015

Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter tous les VTTistes à participer au cinquième rendez-vous du Groupement Gilleppe Haute-Fagnes.

Notre traditionnelle sortie VTT a lieu le dimanche 10 mai 2015.

4 parcours VTT de 22 - 34 - 45 - 54 km vous seront proposés.

Le point de départ est l'école communale de Baelen et vous pouvez vous inscrire à partir de 08H00 jusqu'à 11H30.

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.

Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous seront proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la Cafétéria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois

Où ? Ecole Communale de Baelen
Rue de la Régence 1 - 4837 Baelen.

Quand ? Dimanche 10/05/2015 de 8 à 11h30

Contact : 0474 / 53 17 25
daniel.nullens@precicarb.be



**Un tout grand merci de la part des
« Chanteurs à l'étoile »,
à toutes les personnes qui nous ont reçus
ce dimanche 04 janvier 2015.**

***Nous avons récolté la somme de 1045.57€, pour les enfants
de Birmanie, réfugiés en Thaïlande.***

Professions de foi Baelen Membach à Baelen ce 3 mai 2015

BERNIER Lucas	Rue de Dison 24	4840 Welkenraedt
CORMAN Justine	Rue Longue 22	4837 Baelen
DORMANN Lisa	Rue de l'Invasion 143	4834 Goé
FOGUENNE Florian	Chemin du Cimetière 16	4830 Limbourg
HEINEN Marianne	Route Jean XXIII 34	4837 Baelen
MOLINA Aurélie	Sur la Rochette 8	4830 Limbourg
PELZER Maxime	Chemin des Passeurs 8	4837 Baelen
SCHYNS Martin	Rue du Thier 24	4837 Baelen
VALLE PRADO Cyril	Rue Saint Paul 13	4837 Baelen
SCHYNS Laurent	Clos des Jonquilles 18	4837 Membach

Club Cycliste Baelenois

Reprise saison 2015

Le dimanche 01 mars 2015 à 09:00, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison.

Nous nous retrouvons dans la cour de l'école communale de Baelen.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une soixantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 3 groupes :

- Groupe 1: vélo de route, allure soutenue
- Groupe 2: vélo de route, allure moyenne
- Groupe 3: vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Herzogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

Nous organisons chaque année un voyage, le temps d'un week-end, en dehors de notre région.

Groupe 1: sorties variant entre 75 et 140 km

Groupe 2: sorties variant entre 75 et 120 km

Groupe 3: sorties de 60 km en moyenne

VTT: sorties de 45 km en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :
Par mail : asblccb@gmail.com ou
Benoit Royen : 0495/57.49.88



Le club de Volley Ball JBM

VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de mars / avril 2015.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 13.03.2015 : P2 Messieurs - Embourg-Tilff à 21h15

SAMEDI 14.03.2015 : P2 Dames - Marchin à 18h15

VENDREDI 20.03.2015 : P2 Messieurs - Mortroux à 21h15

SAMEDI 21.03.2015 : Cadettes - Saint-Jo Welkenraedt à 14h30

P4 Dames - Spa à 18h15

VENDREDI 27.03.2015 : P2 Dames - Neupré à 21h15

DIMANCHE 29.03.2015 : Pupilles - St Jo Herve à 10h45

Cadettes - Verdi à 14h15

SAMEDI 11.04.2015 : P4 Dames - Dison à 18h15

VENDREDI 17.04.2015 : P2 Messieurs - Hannut à 21h15

(+ souper boulets-frites)

SAMEDI 18.04.2015 : Cadettes - Malmedy à 14h30

DIMANCHE 19.04.2015 : P2 Dames - Remouchamps à 16h

SAMEDI 25.04.2015 : P4 Dames - Sporta à 18h15

N'oubliez pas de vous inscrire à notre souper boulets-frites du 17 avril ! Réservations souhaitées avant le 10 avril 2015 auprès de Carole Massenaux au 0473/54.42.37.

Toutes les informations sur les matchs et sur le club se trouvent sur notre site internet : www.jbmvbc.be.

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

Dimanche 22 mars 2015 Pèlerinage à Saint-Joseph, Louvain

Départ de Baelen à 8h30, devant le parking situé en face de l'Administration communale.

A Heverlee (arrêt café) - Messe à Louvain - Repas de midi au "Lunch Garden".

Après-midi : Visite de l'exposition consacrée à Eddy Merckx et Jacky Ickx, sur le plateau du Heysel, à Bruxelles.

Retour à Baelen par les voies rapides.

MARDI 21 AVRIL EXPO : « J'AVAIS 20 ANS EN 14 » et MAASTRICHT

Baelen - Liège : Temps libre pour le café dans le quartier des Guillemins. Ensuite, visite de l'exposition « J'avais 20 ans en 1914 ».

Repas de midi à Riemst.

Après midi : Petite promenade en bateau sur la Meuse, suivie d'un temps libre dans Maastricht, avant le retour vers Baelen.

Départ : 09h00 Prix du car : 21 € Visite et repas : 35 €

JEUDI 18 JUIN PETITE ESCAPADE EN FRANCE

Baelen - Martelange : Arrêt café et achats. Après Arlon, nous arriverons en France par Longwy et Rouvrois sur Othain, où nous dégusterons notre repas de midi.

Après midi : A Etain (Lorraine), visite de la dernière fabrique de poupées, puis retour vers Baelen avec un arrêt temps libre.

Départ : 08h30 Prix du car : 27 € Visite et repas : 28 €

MARDI 28 JUILLET EURO SPACE CENTER et la FRAMBOISERAIE de REDU

Baelen - La Baraque de Fraiture - Saint Hubert et Redu : Accueil-café à l'« Euro Space Center », ensuite visite guidée de plusieurs salles, qui vous permettra de découvrir le monde des fusées, le système solaire, la conquête spatiale, et sera suivie d'une séance dans le planétarium.

Repas de midi sur place.

Après midi : Visite de la framboiseraie de Redu et dégustation, puis retour à Baelen avec arrêt temps libre à La Roche en Ardenne.

Départ : 07h45 Prix du car : 24 € Visite et repas : 36 €

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE DOMAINE VITICOLE et AUTORAIL du BOCQ

Baelen - Villers-le-Bouillet : Arrêt libre pour le café. Ensuite, nous rejoindrons Emines, au nord de Namur, pour la visite du domaine du Chenoy, premier domaine viticole de Wallonie.

Repas de midi à Thorembais Saint-Trond.

Après midi : Balade en autorail dans la vallée du Bocq, entre Ciney et Yvoir.

Départ : 08h00 Prix du car : 22 € Visites et repas : 38 €

MARDI 06 OCTOBRE EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h00 Prix du car : 21 € Visite et repas : 29 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon CORMAN : 087 76 40 36

Mme. Denise GERKENS-PALM : 0477 811865

Mme. Josette LEBAN-CORMAN : 087 76 31 74



Le LAC vous invite cordialement :

* à venir découvrir pour certains ou redécouvrir pour d'autres des affiches anciennes de Baelen et de Membach ainsi que des anciennes affiches du LAC. Celles-ci seront exposées dans la Maison Communale de Baelen en même temps que le témoignage des foulles du vendredi 29 mai au dimanche 7 juin inclus.

* au concours de dessins pour les enfants de 4 à 12 ans le samedi 6 juin à 14h00.

Ce concours sera suivi à 15h00 d'un spectacle de ventriloquie. Dominique Poucet (de Baelen) accompagné entre autres d'Annette, fera rire petits et grands.

* à l'exposition de peintures et de photos de Sophie Ledent durant le week-end de la kermesse de Membach à la Résidence Saint-Joseph.

* au concours de dessins pour les enfants de 4 à 12 ans le samedi 27 juin à Membach. Ce concours sera également suivi par un spectacle de ventriloquie. Dominique Poucet nous présentera un spectacle différent de celui de Baelen.

THÉÂTRE À MEMBACH

Le groupe de théâtre "Scène entr'amis" de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

PAROLES DE FRIC

Vaudeville contemporain en 2 actes de **Ray COONEY**
adapté par **Martine WILLEQUET**

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 21 MARS 2015 à 20:00 heures

DIMANCHE 22 MARS 2015 à 16.00 heures

Mise en scène

Eliane DUMOULIN-BECKERS

Georges, modeste comptable bruxellois, a par mégarde échangé sa mallette contre celle d'un inconnu dans le tram ... Là où se trouvaient son sandwich et ses gants, il y a désormais des millions ... L'occasion rêvée pour changer de vie ...

Spécialiste du grain de sable qui fait tout dérailler et de l'imbroglio pur jus, Ray Cooney vous plonge ici dans une farce hilarante et sans pitié pour vos zygomatiques ...

Personnages

(par ordre d'arrivée sur scène)

Marie DESMET - **Christine MATHIEU-PIRENNE**

Georges DESMET - **David DEJALLE**

Louis (taxi) - **Armand DUMOULIN**

Inspecteur ROUSSEAU - **Patrick DEMONTY**

Inspecteur COLPAERT - **Hubert MARAITE**

Sylvie TRICOT - **Stéphanie CRUTZEN**

Jacques TRICOT - **Pierre CRUTZEN**

Un piéton - **Michel MASSENAUX**

Aide-mémoire - **Gisèle COOLS-LEMMENS**

PREVENTE

6,00 € à partir du 15.01.2015 chez Alex COOLS,

rue du Pensionnat 6 - 4837 MEMBACH

(087/74 36 22 - alexandre.cools@skynet.be)

SOIREE

6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.



Une organisation de « Loisirs, Arts et Culture » de BAELEN-MEMBACH

Venez avec le LAC faire une excursion d'une journée à Namur ! Namur nous invite

Nous y découvrirons la capitale wallonne par une visite guidée des vieux quartiers de la ville, ses enseignes et potales ; au fil des ruelles, elle nous charmera par son patrimoine architectural exceptionnel datant essentiellement du XVIII^e siècle.

- Le musée provincial des arts anciens du Namurois, installé depuis 1964 dans l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy (bel hôtel de maître du XVIII^e siècle, propriété de la Province de Namur), présente d'importantes collections du Moyen âge et de la Renaissance issues de la région namuroise.
- Les stucs de façade (avant 1768), récemment restaurés, sont classés comme patrimoine exceptionnel de Wallonie. Outre ses collections, le musée gère une vaste bibliothèque, un cabinet des estampes. Le musée héberge aussi le cabinet numismatique François Cajot.
- Depuis septembre 2010, le musée accueille également le Trésor d'Hugo d'Oignies.

Trésor d'Hugo d'Oignies



Cachées à plusieurs reprises, les œuvres d'Hugo ont miraculeusement échappé à la destruction lors de la révolution française, ainsi que lors des bombardements à Namur durant la seconde guerre mondiale.

Cet ensemble exceptionnel, constitué d'une quarantaine de pièces d'orfèvrerie du XIII^e siècle, est unique au monde par la somptuosité des matériaux employés, la diversité des techniques et la créativité dont a fait preuve Frère Hugo dans l'atelier du prieuré d'Oignies.

Cet artiste montre une grande originalité dans son travail. Il déploie une broderie de métal où courent lapins et cerfs poursuivis par des chasseurs et leur meute de chiens. Le visiteur reste en admiration devant la délicatesse du filigrane et les nielles de toute beauté.

Quand: le samedi 18 avril 2015

Comment: en train

Départ à 7h20 - Gare de Welkenraedt
(possibilité de co-voiturage au départ de Baelen)

Retour 17h30 - Gare de Namur - (+/- 19h à Welkenraedt)

Prix: 29 €/ Adulte - 25 €/ Enfant comprenant le train et la visite guidée du Musée et de la ville -

Temps de midi libre: chacun va où il veut ou prend son pique-nique.

Infos et inscriptions jusqu'au 12 avril :

Nathalie THÖNNISSEN : 0486/90.23.63
naththonnissen@hotmail.com



Fouilles archéologiques à Nereth et exposition à Baelen !

Les premières fouilles à Nereth ont été réalisées en 2003 dans le cadre de l'opération archéologique préalable à la construction de la ligne à grande vitesse entre Héliécine et la frontière allemande. L'opération avait été menée par la DG04, Département du Patrimoine, Direction de l'Archéologie : Heike Fock en était l'une des coordinatrices et Claire Goffioul était responsable de l'opération archéologique à Nereth. Aujourd'hui, ces personnes sont attachées à la DG04, Direction extérieure de Liège I, Service de l'archéologie dont Jean-Marc Léotard est l'archéologue provincial. Actuellement, Heike Fock est la responsable de l'opération archéologique dans le zoning East Belgium Park.

Aussi est-ce avec l'aide de ce Service de l'Archéologie et celle de la Commune de Baelen que, dans le cadre de la kermesse 2015, le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture), organisera une exposition intitulée :

Des «Barbares» dans l'Empire romain. Témoignages des fouilles de l'établissement germanique de Baelen/Nereth.

Dans le cadre de cette exposition aura lieu également une conférence que donnera Madame Heike FOCK, La paléoméallurgie à Baelen. (La date et l'heure de cette conférence restent encore à déterminer et vous seront communiquées dès que possible)

Déjà, le L.A.C. vous invite à parcourir cette exposition exceptionnelle qui se tiendra dans la Salle du Conseil communal de Baelen, rue de la Régence, du vendredi 29 mai au dimanche 7 juin inclus.

Heures d'ouverture de l'exposition :

- les jours de la semaine : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00.
- les samedis et dimanches : de 9 h 00 à 18 h 00.

Entrée libre



Ensemble de céramiques issu des fouilles de l'habitat germanique de Nereth-Baelen. (Photo L. Bathy © SPW-DG04).



A vos agendas !!

Le L.A.C. de Baelen-Membach vous invite fin mai à :

Balade Nature « Enfants actifs, Parents admis » à PLOMBIERES le 25 mai 2015

Grande chasse au trésor l'après-midi, à la découverte d'une réserve naturelle sur le sol d'une ancienne mine de plomb et de zinc, spécialement destinée aux familles avec enfants (école primaire ou début du secondaire) !

Concert choral le Vendredi 29 mai prochain à 20 heures en l'église de Baelen

L'ensemble vocal « La Mélinot' » de Theux et le groupe vocal et instrumental « de Si de La » de Verviers chanteront ensemble au profit du Home Saint François de Baelen, à qui les bénéfices du concert seront intégralement versés.

Tous les détails figureront dans le Bulletin Communal du début du mois de mai.

Bloquez déjà ces dates ! Vous ne le regretterez pas !



ENSEMBLE, LUTTONS POUR UN MONDE PLUS JUSTE

En 2015, nous poursuivons l'organisation des récoltes dans la région verviétoise en faveur de l'ONG « AUTRE TERRE ».

MERCREDI 18 MARS de 15.00 H. à 19.00 H. - JEUDI 19 MARS de 08.30 H. à 12.00 H.,

nous serons présents à BAELEN, rue de la Régence, 1 dans un local dans la cour de l'école communale

Vous aurez de nouveau l'opportunité de nous aider à participer à l'élimination de la pauvreté en nous confiant vêtements, linge de maison, tentures, nappes, draps de lit, couvertures, souliers, maroquinerie, dentelles, ustensiles de cuisine, vaisselle, verres, vases, bibelots, bijoux, montres, lunettes, livres, BD, jeux, jouets, peluches, CD, DVD, GSM et chargeurs, téléphones sans fil, clefs USB, tablettes, ordinateurs portables et unités centrales, claviers, souris, câbles électriques, cartouches et toners d'imprimante, radiographies médicales et dentaires.

Les bénéfices réalisés permettront de poursuivre le développement de nombreuses initiatives d'économie sociale dans les domaines du recyclage et de l'agriculture biologique avec nos partenaires du Sud (Mali, Sénégal, Burkina-Faso, Pérou)

Comme d'habitude, une circulaire vous apportant TOUS LES DETAILS sera distribuée toutes boîtes dans l'entité de BAELEN une dizaine de jours avant la récolte.

Nous espérons vous accueillir très nombreux et vous remercions déjà pour votre généreuse participation.

Responsable pour la région verviétoise

Georges Lodomez

087.22.58.07 - 0474.66.31.45

Dépôt permanent

O.N.G.

P.I. des Hauts-Sarts - 4^{me} avenue, 45, 4040 Herstal

Tél. : 04.240.68.48 • info@autreterre.org • www.autreterre.org

Dons : déduction fiscale dès 40 euros • BELFIUS : 096-2241896-53



AGENDA DES ATELIERS CRÉATIFS

Février - mars - avril 2015

La boutique alternative citoyenne Caract'R à Lontzen vous propose des ateliers récup' où vous pourrez apprendre des manières simples de prolonger la vie utile des vêtements et tissus, de la cire de bougie et de différents autres matériaux.

Inscriptions indispensables chez Caract'R :

Rue Mitoyenne 220F à Lontzen - 087/88.31.95

Contact mail : aurelie.dbao@gmail.com

www.facebook.com/caractr



La couture en 3H avec Verginia Giofkos

Atelier ouvert tant aux débutants (aucune connaissance en couture) qu'aux confirmés : différents degrés de difficulté en fonction de votre niveau.

- Vendredi 20 février de 09h30 à 12h30 - Créez votre sac
- Vendredi 20 mars de 09h30 à 12h30 - Couture-déco Pâques
- Vendredi 10 avril de 09h30 à 12h30 - Créez votre tablier

Prix/séance : 8 € - matériel fourni (max. 5 participants)

Bougies en cire de récup' avec Jean-Pierre François

- Mercredi 18 février de 14h à 16h
- Samedi 21 mars de 14h à 16h
- Mercredi 15 avril de 14h à 16h

Prix : 7 € - matériel fourni (max. 6 participants)



Création de bijoux avec différents matériaux recyclables

Atelier organisé en collaboration avec Pepari Perlen Laden (Aachen)

- Lundi 23 février de 10h à 12h30
- Lundi 23 mars de 10h à 12h30
- Lundi 20 avril de 10h à 12h30

Prix : 9 € - matériel fourni (max. 8 participants)



DE BOUCHE A OREILLE ASBL

RUE MITOYENNE 220F - 4710 HERBESTHAL • Tél 087 88 31 95

WWW.DBAO.BE

Repair Cafés à Lontzen

tous les 2^{èmes} samedis du mois de 13h à 17h.

L'idée des Repair Cafés, c'est de réparer ensemble. Des outils sont disponibles sur place pour essayer de donner une seconde vie à des tas d'objets qui a priori ne fonctionnent plus. Les rencontres sont ouvertes à tous et l'entrée est libre.

À Lontzen, le Repair Café a débuté en mai 2014 et a déjà contribué à la réparation de beaucoup d'objets, mais aussi à une meilleure information du public sur l'utilisation de ses électros, sur l'entretien des vélos, etc. « On nous a apporté des aspirateurs qui soi-disant ne fonctionnaient plus, ils étaient en réalité complètement encrassés - les gens ne savent pas toujours comment bien nettoyer et conserver leur matériel. » Les réparateurs bénévoles du Repair Café sont de plus en plus nombreux. Chaque réparation est pour eux un défi et ils cherchent parfois les solutions ensemble autour de la table.

En 2015, le Repair Café de Lontzen continue suivant le même rythme qu'en 2014 : tous les 2^{èmes} samedis du mois, de 13h à 17h. Les prochaines sessions ont donc lieu le 14 mars, le 11 avril, le 09 mai et le 13 juin, de 13h à 17h. Aux 3R (rue Mitoyenne 218 à Lontzen) : réparation de petits électros, hifi, informatique et vélos. Chez Caract'R (rue Mitoyenne 220 à Lontzen) : réparation de vêtements et de lampes. Visitez les pages FB : www.facebook.com/dbao.3R et www.facebook.com/caractr pour en savoir plus.

Personne de contact :

E. Robertz (manurobertz@dbao.be - 087/89.08.39).

P.S. : Les 3R et Caract'R sont 2 entreprises d'économie sociale (Asbl De Bouche à Oreille). Leur objectif majeur est de créer des conditions d'insertion pour des travailleurs précarisés sur le marché du travail. Leur activité principale est la collecte, revalorisation et remise en circuit d'encombrants réutilisables. Collecte gratuite sur appel (087/89.08.39) pour tout le mobilier, les articles de décoration, brocante, jeux, jouets et vêtements en bon état. Pensez-y quand vous faites le tri à la maison !

Une société « chiens admis », c'est partager tous les moments de la vie avec son chien !

En effet, nous accueillons souvent des citoyens qui, ayant acheté Samedi 7 février, une centaine de personnes a démarré du centre canin Chiensheureux.be de Membach, pour une balade dans la nuit.

Des représentants des groupes chiots, classes 1, 2, 3, 4 + défense du maître + recherche en décombres sont partis à 20h pour un peu plus de 2h de promenade, sillonnant les chemins agricoles à la lumière de leurs lampes frontales.

Des amis d'autres clubs canins ainsi que des représentants de la santé animale sont à chaque fois de la partie. En effet, les premiers aiment participer aux événements canins de notre organisation, et les deuxièmes viennent voir le résultat de notre travail sur des chiens qu'ils nous ont adressés ; ceux-ci qui ne supportaient pas d'être promenés en laisse (même à 3h du matin en ne croisant rien ni personne), maintenant réalisent des exercices, de nuit, au milieu de 50 congénères.

Ils trouvent que nous avons bien de la chance !

Nous ne pensons pas que la chance ait grand-chose à voir dans tout cela.

Nous sommes installés dans une superbe région, nous sélectionnons nos membres, nous passons un contrat de bonne conduite avec eux et nous cultivons de bonnes relations avec nos voisins et la commune.

Pour les bons résultats que nous obtenons avec les chiens qui, au départ, posaient de sérieux problèmes à leurs propriétaires, c'est assez simple :

Nous exigeons de la cohérence ;

Nos moniteurs (trices) sont formé(e)s, y compris pédagogiquement ;

Et nous lions tout cela avec du savoir faire.

Nos maîtres avaient équipé leurs chiens de lampes blanches, rouges, vertes ou bleues, c'était assez peu commun de voir de loin ces lumières fixes et clignotantes déambuler dans Membach par cette nuit noire.

Chaque chien a pu réaliser des exercices de sociabilité et d'obéissance, selon son niveau, lors de ce périple. Le point d'orgue était un exercice de rappel, au milieu de nulle part, dans la nuit complète.

De retour au club, comme de tradition chez nous, chacun a pu se restaurer copieusement.

Cette festivité a pu être une réussite grâce à l'implication de nos

responsables, de nos membres, mais aussi des autorités communales de Baelen. Bien sûr, notre bourgmestre, M. Fyon, mais aussi notre échevin, M. Pirnay qui répondent à chaque fois présent et font un maximum pour nous aider.

Les photos de nuit nous ont été offertes par la vétérinaire comportementaliste Joëlle Hofmans, qui viendra en septembre, au foyer culturel de Baelen, vous parler des troubles du comportement chez les animaux.

Si cette activité vous intéresse, si vous voulez pouvoir dialoguer avec elle, n'hésitez pas à nous faire connaître dès à présent votre intérêt, au 0475/421216 ou fred@chiensheureux.be .



BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

12.04 SAINT-JEAN-SART

03.05 SART

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Fagnarde Evasion

Venez découvrir la marche nordique

AGENDA 2015 DES SEANCES DECOUVERTE

A Baelen, au parc communal, les samedis suivants à 16h :

11 avril, 12 septembre, 28 novembre 2015

Chacune des séances « découverte de la marche nordique » est suivie d'une session de 4 cours d'initiation et d'une séance de Nordic'calories.

La marche nordique est un sport santé qui s'adresse à tout le monde, quel que soit l'âge ou la condition physique.

Info – contact - inscription :

André Georgin : 0498/575.172 - fagnarde.evasion@gmail.com

www.marche-nordique-fagnarde-evasion.be

Compte : N° BE67 0016 6409 2287

28 Mars 2015 • 15 h30

La société de gymnastique de Baelen (Gymba)

a l'honneur de vous inviter à sa **fête de gymnastique** annuelle au foyer culturel de Baelen.



Celle-ci se déroulera sous forme d'un après-midi gymnique où les différents groupes de filles et de garçons de tous âges vous présenteront circuits, danses et enchaînements aux engins gymniques.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et sur vos chaleureux applaudissements.



Le saviez-vous ?

La société a également un groupe de compétition. Il s'agit d'un groupe de gymnastes de différentes catégories d'âge, de 8 à 17 ans, qui s'entraînent deux fois par semaine et participent à

différents championnats dans la province. Elles doivent y exécuter des enchaînements imposés à la barre, à la poutre, à la table de saut et au sol en musique, sur lesquels elles sont cotées par des juges.

Palmarès 2014 :

- Marion Weber** : 1° Régionale, 1° Provinciale
- Pauline Bahm** : 2° Régionale, 4° Provinciale
- Laurence Godesard** : 1° Régionale, 5° Provinciale
- Lindsay Georis** : 1° Régionale, 3° Provinciale
- Celine Franssen** : 5° Régionale, 13° Provinciale
- Caroline Nyssen** : 6° Régionale, 13° Provinciale
- Lucine Rompen** : 3° Régionale, 2° Provinciale
(Sélectionnée pour le francophone)
- Estelle Ernst** : 4° Régionale, 16° Provinciale
- Sara Klée** : 3° Régionale, 4° Provinciale

Cette année elles sont toutes montées d'un mouvement et les 4 premières sont même montées d'une division.

Elles présenteront leurs différents enchaînements lors de la fête de Gym. Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !



Le Groupe Expressions vous emmène en voyage à la découverte de nouvelles émotions avec MARLENE DORCENA



Stages pour enfants : du mardi 14 au vendredi 17 avril 2015 dans la salle de la Cantellerie, rue de la Régence à BAELEN :

- enfants de 5 à 9 ans : de 9h à 12h
- enfants de 10 à 12 ans : de 13h à 16h.

Marlene fait découvrir aux enfants l'origine des rites et des rythmes d'Haïti en passant par l'Afrique et l'Amérique latine. Elle leur fait également découvrir les odeurs et les parfums d'ici et d'ailleurs. Elle propose l'utilisation d'instruments qui proviennent en grande partie de la nature. Une petite présentation publique clôturera le stage le vendredi 17 avril à 16h30.



Les enfants inscrits peuvent bénéficier de la garderie prévue par la commune durant les plaines de vacances (de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30).

Stage pour adultes : les samedi 18 et dimanche 19 avril 2015 de 10h à 16h30 dans la salle de la Cantellerie, rue de la Régence à BAELEN.

Ce stage de 2 jours propose un voyage dans les rites, les rythmes, les voix et les chants d'Haïti et d'ailleurs. Marlene vous fait découvrir le souffle des dieux haïtiens, plein de courage et de détermination, celui des femmes et de leurs berceuses (5 heures de chant par jour). Une petite présentation publique clôturera le stage le dimanche 19 avril à 17h00.

INSCRIPTIONS

PAF : stages enfants : 60 € (50 € pour le deuxième enfant d'une même famille) – stage adultes : 100 €.

Le nombre de places est limité à 10 participants par groupe.

Informations et inscriptions par téléphone ou par mail auprès de Marine NIHANT :

0477/33 02 64 ou 087/76 34 28 (le soir) – marine.nihant@skynet.be.

Marlene Dorcena est une artiste haïtienne installée en Belgique depuis plusieurs années. Durant ses concerts, accompagnée d'excellents musiciens, elle partage son pays et sa culture. A travers les chants créoles, elle nous fait découvrir les racines profondes de la culture de son peuple. Dans ses trois premiers albums **Mèsy, Haïti** et **Voyages**, elle dévoile l'âme, les couleurs, les rires et la poésie des gens de son île.

Marlene parle et chante avec douceur et conviction d'Haïti sous le soleil, de la misère et des réalités sociales.

Autant de photographies qui ne sont pas des cartes postales pour touristes. Autant de chansons qui ne sont pas recherche d'exotisme mais une expression sincère et nuancée des multiples visages d'un pays parmi les plus petits mais aussi les plus pauvres du continent américain.

Marlene revendique aussi ses origines africaines, celles des esclaves déracinés de leurs terres et envoyés aux Amériques, et n'hésite pas à partir à la recherche d'émotions et de sonorités du répertoire africain.

Pour en savoir plus sur Marlene : www.marlene-dorcena.com

Le Groupe Expressions vous propose de rencontrer cette artiste généreuse à l'occasion de stages, pour enfants et pour adultes, qui auront lieu la deuxième semaine des vacances de Pâques.

A son programme :

- exploration du corps et échauffement
- travail vocal et travail rythmique
- écoute et respiration
- chant polyphonique en Créole et dans d'autres langues

